

ACCUEIL LOISIRS CULTURE



L'AGENCE DU
COURT MÉTRAGE



PROJET SOCIAL & EDUCATIF 2025-2028

Accueil Loisirs Culture - ALC - MJC & EVS

45 bis rue de Rambouillet - 78460 Chevreuse - 01 30 52 20 18 - asso.alc@orange.fr - www.asso-alc.com

Association loi 1901 n° W782000957 - SIRET : 785 049 578 000 46 - APE : 9499Z

Agrément **Jeunesse et Education Populaire** n°78-179 - Agrément **Espace de Vie Sociale** n° Sias 201600228

Membre du Réseau des MJC d'Ile de France et de la Fédération 78 des centres sociaux et espaces de vie sociale

Entrepreneur de spectacles vivants : licence n°3-012252

Fiche d'identité de l'association

Siège social

ACCUEIL LOISIRS CULTURE (ALC)

45 bis rue de Rambouillet

Maison des associations Claude Génot

78460 Chevreuse

Téléphone : 01 30 52 20 18 – 06 47 59 24 27

Mail : asso.alc@orange.fr

Site internet : <https://asso-alc.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/accueiljeunes.alc> & <https://www.facebook.com/Accueil.Loisirs.Culture/>

Instagram : <https://www.instagram.com/alcchevreuse/>

Objet :

L'association a pour but la gestion et le contrôle de l'alc, qui constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel d'une communauté village, bourg, ville, quartier, groupes de communes – offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs.

Date de création de l'association : 17/12/1965

Date de publication au journal officiel : 15/01/1966

Numéro RNA : W782000957

SIRET : 785 049 578 000 46

APE : 94 99 Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Agréments

- ACM (Accueil collectifs de mineurs) : N° 0780234 depuis le 04/06/2004
- JEP (Jeunesse Education Populaire) : N° 78-179 depuis le 02/11/1967 renouvelé le 03/07/2024
- EVS (Espace de vie sociale) : N° Sias 201600228 renouvelé le 01/01/2025

Licence 3ème catégorie entrepreneur de spectacles vivants

PLATESV-R-2021-001980 ou L-R-21-1980

PRÉSENTATION

Créée en 1965, en tant que Maison des Jeunes et de la Culture et agréé Espace de Vie Sociale depuis 2016, l'ALC a pour but selon les valeurs de l'éducation populaire d'offrir aux habitants de Chevreuse et des alentours, aux enfants, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et d'être ou devenir des citoyens actifs et responsables. Pour se faire, l'ALC met en place une diversité d'activités, d'ateliers, d'actions, de rencontres intergénérationnelles, culturelles, artistiques et sportives. L'ALC permet aux habitants du territoire de se rencontrer dans un espace de vie avec une forte mixité sociale, de faire en commun, d'apprendre ensemble et d'être impliqués dans et même initier des projets collectifs.

Vous avez une idée, un projet, une envie, un besoin de changement,... !

Parlons-en : à plusieurs on va plus loin !

L'ALC : c'est vous !

L'ALC est à la fois :

- une [Maison des Jeunes et de la Culture](#) (MJC) agréé Jeunesse et [Education Populaire](#) par l'état
- un [Espace de Vie Sociale](#) (EVS) agréé par la CAF
- un lieu d'activités sociales, culturelles et de loisirs pour tou-te-s et d'ateliers de soutien à la parentalité
- un organisme d'évènementiel
- un lieu d'échanges, de rencontres et de partage intergénérationnel

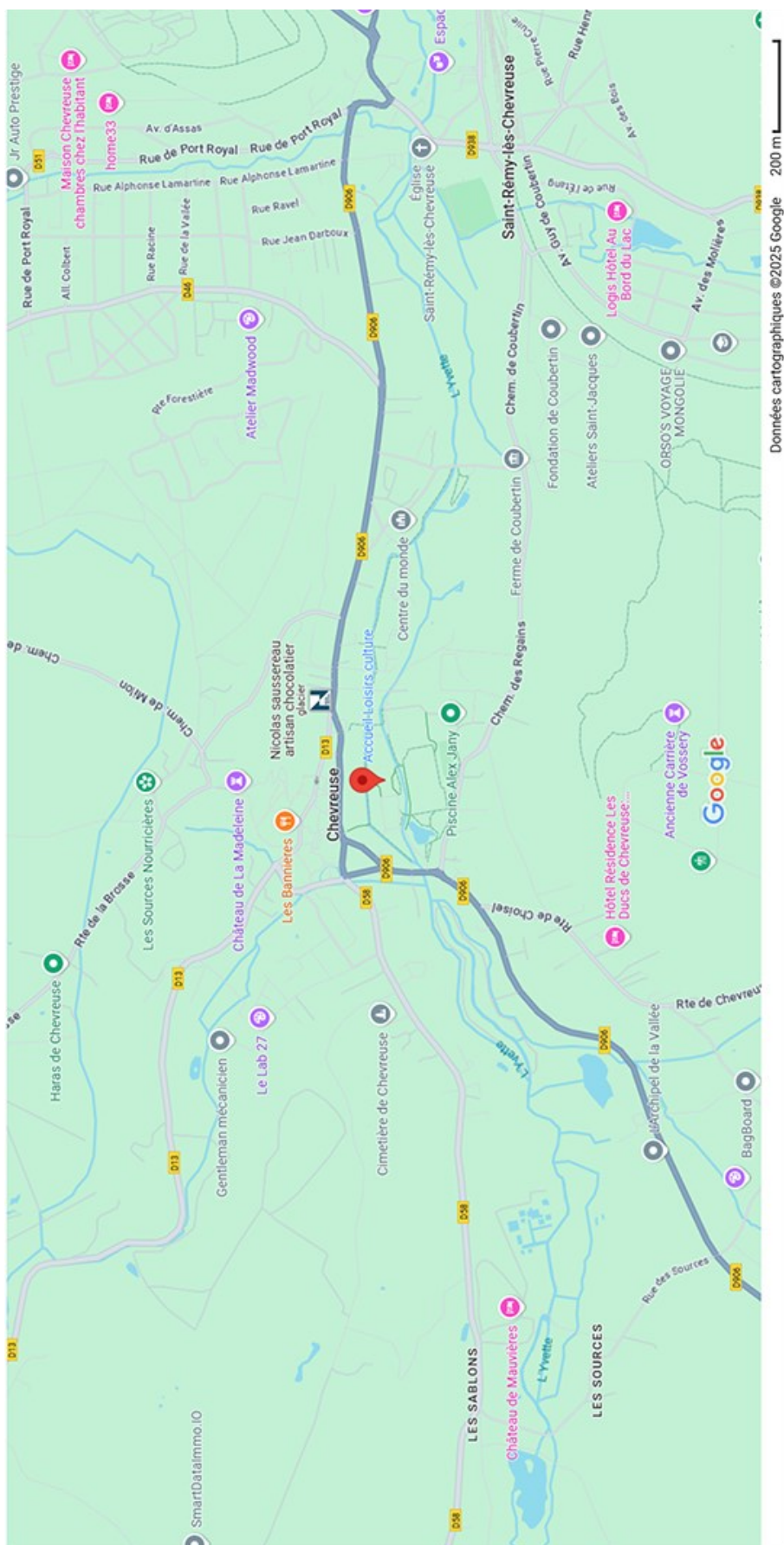
L'ALC propose des ateliers hebdomadaires hors vacances scolaires :

- des ateliers de musique (accordéon, batterie, guitare, piano, éveil musical, atelier groupe, chant)
- des ateliers sportifs (capoeira, danse africaine, hip-hop, street jazz, fit gipsy dance)
- des ateliers artistiques (arts plastiques, théâtre, théâtre d'improvisation)
- des ateliers culturelles (Hatha Yoga, Partenariat avec le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines,...)
- l'accès à un local de répétition pour les groupes de musique

L'ALC réalise également des actions d'animation toute l'année :

- des activités familles
- des évènements festifs
- des sorties culturelles
- des sorties éducatives
- des stages pendant les vacances scolaires et les week-end (arts, bien-être, sport,...)

LOCALISATION



PROJET SOCIAL

Nos actions sont organisées autour des 3 axes stratégiques :

- Lien social - Mieux vivre ensemble
- Participation citoyenne - Faire ensemble
- Mode de vie en transition - Ensemble préservons notre cadre de vie

Nos actions peuvent permettre d'atteindre des changements attendus pour 1 axe ou plusieurs axes stratégiques à la fois.

Vision ultime et grands défis

AXES STRATEGIQUES

LIEN SOCIAL / MIEUX VIVRE ENSEMBLE

En 2034, les habitants de Chevreuse et de Choisel coopèrent pour l'amélioration du vivre ensemble dans le respect et l'acceptation des différences

MODE DE VIE EN TRANSITION

En 2034, les habitants de Chevreuse et de Choisel coopèrent pour faire baisser l'empreinte écologique du territoire

VISION ULTIME

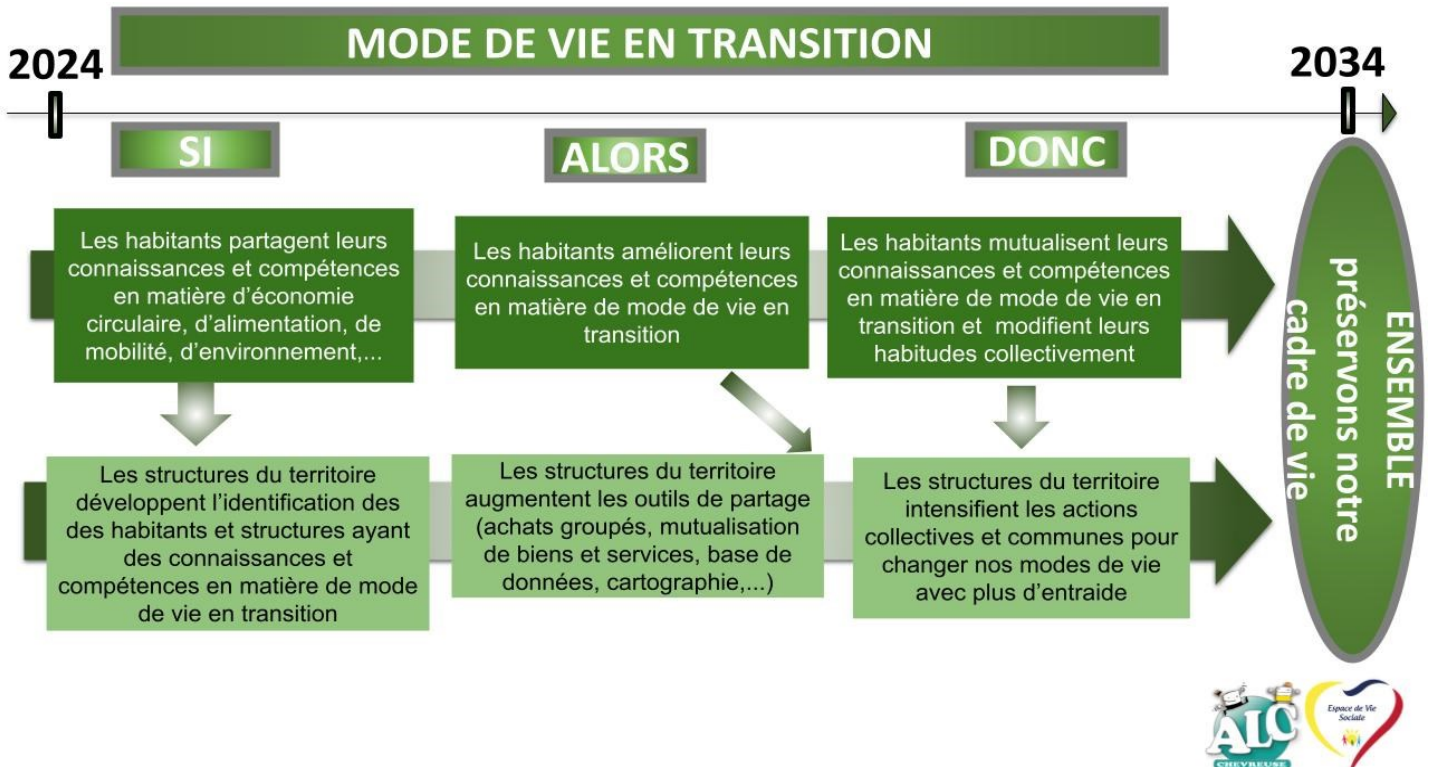
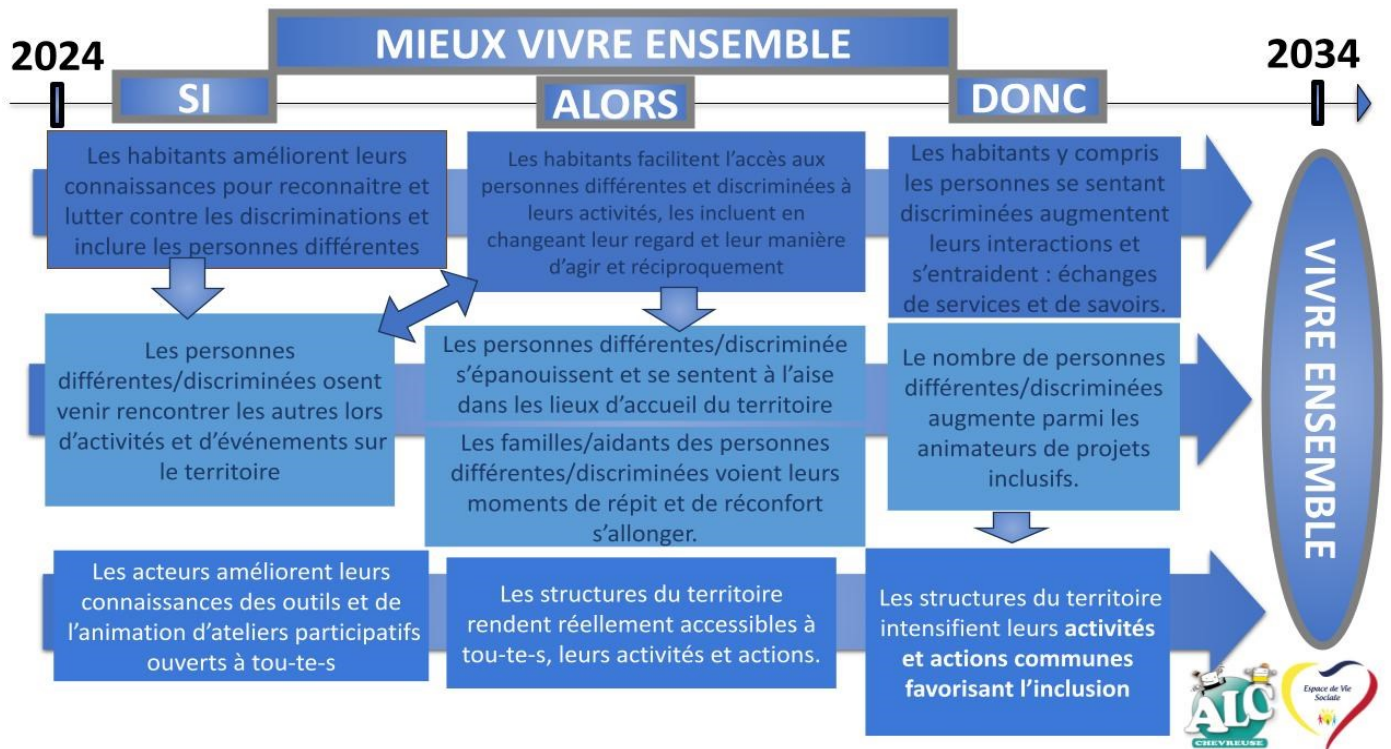
En 2034, les habitants de Chevreuse et de Choisel s'entraident et coopèrent en mutualisant leurs compétences et leurs moyens pour plus de solidarité et de cohésion sociale

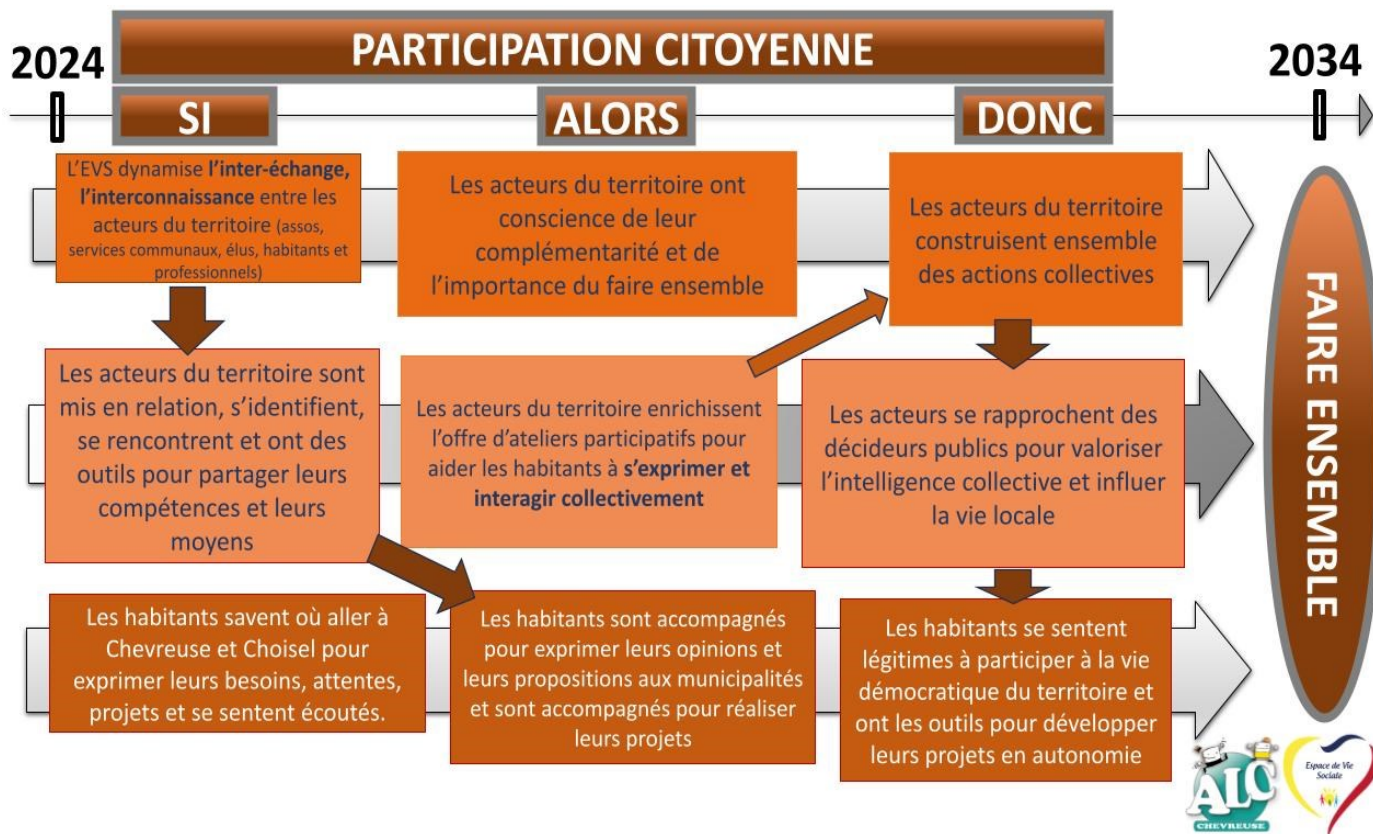
PARTICIPATION CITOYENNE

En 2034, les habitants de Chevreuse et de Choisel coopèrent pour développer la participation citoyenne et influencer les politiques publiques



Chemins de changements par axes stratégiques





Possibilité de consulter le projet social complet auprès de l'ALC

PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est la base du fonctionnement des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des associations d'éducation populaire. Il définit les axes et orientations voulues par l'association.

Missions générales de l'EVS-ALC de Chevreuse et Choisel

■ Un lieu de proximité à vocation globale

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, écoute, animation, activités et services. à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs en veillant à la mixité sociale

■ Un espace à vocation familiale et intergénérationnelle

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

■ Un lieu d'animation de la vie sociale

Qui prend en compte l'expression des demandes, des attentes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise la vie sociale et le développement de la vie associative.

■ Un lieu d'intervention sociale concertée

Qui contribue au développement du partenariat sur le territoire.

Le projet de la structure, défini en fonction des ressources disponibles, prévoit prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des habitants.

L'EVS-ALC touche tous les publics et à minima les groupes enfants - jeunes et les familles en intergénérationnel. Ses actions se déroulent tout au long de l'année.

Nos actions s'adaptent en fonction des partenariats et des sollicitations d'accompagnement de projet. Elles sont en constante évolution.

Les valeurs de l'EVS-ALC

Une des spécificités de l'Espace de Vie Sociale reste la transversalité de nos actions.

Ce principe de transversalité consiste à appréhender l'individu dans sa globalité, en prenant en considération à la fois ses besoins, mais aussi ses envies et également ses compétences.

Incontournable sur le territoire semi-rural, l'ALC participe activement au maillage social de ce territoire, en apportant aux habitants un lieu d'accueil et d'écoute, mais aussi la possibilité de s'impliquer dans le projet de la structure et plus largement de la vie locale.

Le dispositif EVS permet de consolider largement les actions déjà entreprises, en particulier en stabilisant les moyens humains qui y sont dédiés, et de poursuivre cette dynamique, qui à l'instar du projet de la structure, se met en place pour et avec les habitants.

Dans un monde où l'individualisme croît de façon forte, l'ALC constitue ainsi un véritable espace d'échange et de partage, de lien social entre les habitants, un espace où chacun est considéré dans le respect de sa personne et comme pouvant apporter à l'autre.

La mixité sociale

Du fait de notre partenariat avec les associations HandiDeuxMains (autistes) et Quintette (sourds et aveugles), une vigilance accrue est apportée pour que les actions soient systématiquement adaptées à l'accueil et à la participation de personnes en situation de handicap.

Ainsi, dans un esprit d'intégration, l'EVS-ALC est attentif dans chacune de ses propositions d'actions à ce qu'elle soit accessible réellement à tou-te-s par :

- l'aménagement des locaux
- l'aménagement des emplois du temps ou des modalités d'accueils
- la formation et/ou le renforcement des équipes
- la mixité des participants
- la communication vers tou-te-s : faire savoir aux services et établissements médico-sociaux des alentours et aux habitants et professionnels de Chevreuse et Choisel via la diffusion communale que nos activités sont accessibles et adaptées

Prendre conscience des différentes réalités sociales et culturelles est primordial pour comprendre et appréhender le monde. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer des rencontres avec d'autres structures, comme les associations de Chevreuse, de Choisel et des communes environnantes : les MJC de Gometz-La-Ville et Palaiseau (91) ou le Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines, etc...

Bien souvent, les personnes évoluent dans un contexte bien défini (socio-culturel, géographique, etc) dont il peut être parfois très difficile de se détacher par soi-même. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de sensibiliser les individus à la diversité, voire la complexité, du monde, les confronter à d'autres points de vue que le leur, d'autres idées...

La culture comme médiateur, outil support à la favorisation des liens sociaux

L'activité culturelle encourage la liberté de penser. L'activité artistique favorise la liberté d'expression. C'est pourquoi en tant qu'organisme d'éducation populaire, l'ALC soutient et développe des actions culturelles et artistiques depuis sa création.

La culture c'est l'échange entre les personnes, c'est aussi prendre du recul par rapport à ce que l'on vit. Le travail sur la dimension culturelle peut faire en sorte que des individus prennent conscience de leurs émotions et des différentes formes qui existent pour les exprimer. Le passage par l'expression artistique aide à faire ressortir ces émotions, à les communiquer aux autres. Cela contribue à l'épanouissement des personnes et à la découverte du territoire sous de nouveaux angles.

L'EVS a vocation à organiser des activités socio-éducatives et socioculturelles de toutes formes et de multiples natures, participant du développement et des apprentissages humains. L'EVS dispose des moyens permettant de pratiquer le sport, la danse, la musique, de développer des activités artistiques et créatives, de vivre des actions culturelles, scientifiques et techniques.

Dans le même temps, ces activités donnent des dimensions différentes à nos actions pour permettre à ceux qui les vivent de développer des pratiques de citoyenneté, pour avoir prise sur son environnement, pour nourrir des liens sociaux. Ce travail prend la forme de dynamiques thématiques et de construction d'événements festifs et artistiques.

Au-delà, ces propositions culturelles doivent s'attacher à proposer au sein de l'EVS des actions partenariales qui participent du projet social global et des processus de développement culturel, de construction de repères et de valeurs.

L'intégration de la culture au sein de notre projet a pour objectif de donner aux personnes un moyen d'exprimer leur sensibilité à travers des partenariats avec des lieux culturels traditionnels (théâtre, musée, salle de spectacle, cinéma,...) ou des partenariats avec des artistes. Le développement culturel est une dimension essentielle de notre projet d'EVS.

Intergénérationnel

L'intergénérationnel s'ancre notamment dans cette démarche d'ouverture sur le monde. En effet, la diversité des participants est ce qui nourrit principalement cette ouverture. Mélanger les différentes générations est donc un excellent moyen de s'enrichir mutuellement.

Mais l'Intergénérationnel ne concerne pas uniquement les différences entre les générations, mais également les points communs qui peuvent rapprocher ces différentes générations. Par exemple, nous avons lancé le projet d'un tournoi intergénérationnel de pétanque en partenariat avec le Club de pétanque de Chevreuse.

Emancipation, responsabilisation et autonomie

La responsabilisation des citoyens passe par une attitude active des personnes dans la préparation et l'organisation des projets auxquels ils participent et qu'ils souhaitent initier.

L'association encourage et accompagne les initiatives des citoyens concernant la mise en place d'actions éducatives, culturelles, sportives, solidaires... Les salariés guident les citoyens et facilitent la réalisation des projets qui les intéressent.

Il arrive également que l'on prépare les événements à venir en impliquant les individus dans la préparation de ceux-ci. Par exemple, les enfants de l'AAEC ont pu créer leurs masques et décors pour le stand ALC et le concours de déguisement de Lirenval 2025 puis pour le Carnaval de Chevreuse sur le thème « Des animaux et des Hommes ». De cette façon, chacun s'approprie l'activité en se faisant acteur de celle-ci, ce qui pousse à un investissement personnel et surtout volontaire de leur part.

De là naît une certaine autonomie car chaque personne doit trouver sa place, son rôle au sein du groupe selon ses envies, goûts ou compétences, et par conséquent se projeter dans une optique de complémentarité.

Citoyenneté et laïcité

L'ALC, espace collectif, sensibilise les citoyens à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs.

L'association permet également aux individus d'être reconnus comme membres d'un groupe nourrissant un projet commun, qui dans une société démocratique compose le lien social. Il est important d'encourager les jeunes à s'engager et à développer leur pouvoir d'agir individuel et collectif.

Un certain nombre de personnes sont loin des dynamiques d'engagements, parfois en rejet du système (scolaire ou professionnel ou autre), éloignés des institutions et des représentations citoyennes, absents du débat démocratique.

Le travail des animateurs sur le terrain permet de mettre en confiance les personnes, d'instaurer un véritable dialogue, puis de les accompagner vers des dynamiques d'initiatives et d'engagements.

FONCTIONNEMENT

Multi-âge

Dans un milieu multi-âge, chacun bénéficie des expériences déjà acquises par d'autres et de leurs regards différents. Les plus âgés partagent leurs expériences avec les plus jeunes et les jeunes provoquent la curiosité et l'approfondissement de l'apprentissage des plus âgés. L'ALC met en place des animations à la fois par tranche d'âge et en intergénérationnel selon les formes d'événements (ateliers, Festivals, stages,...), les moyens, supports et outils pédagogiques utilisés (thématiques, méthodes et approches,...) et les disciplines abordées (arts, sports, culture, soutien à la parentalité, ateliers Familles,...).

Autogestion du lieu

Les usagers de l'ALC sont invité-e-s à gérer par eux-mêmes le matériel, le rangement et le nettoyage des lieux d'accueil. L'accompagnement de ces gestes de vie en collectivité est réalisé au quotidien par les salariés et bénévoles de l'ALC.

Horaires et accès des usagers au lieu

A la maison des associations de Chevreuse, l'ALC est ouvert en fonction des actions mises en place tout au de l'année et tout au long de la semaine (du lundi au dimanche) à des horaires variables.

sauf 15 jours pendant les vacances scolaires de Noël et au mois d'août

Un accueil inconditionnel peut se faire lors des actions proposées par l'ALC. Pour certaines actions, il faut être adhérent (activités hebdomadaires), pour d'autres il suffit de s'inscrire ou de réserver, pour d'autres encore l'accès est libre.

Mis à part pour les activités hebdomadaires, les animations de l'ALC sont proposées à prix libre (la personne donne ce qu'elle souhaite) ou à faible tarif pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Cette pratique amène le participant (ou son parent) à réfléchir à ce que l'activité lui a apporté et à la comparer avec ce qu'il dépense ou pourrait dépenser pour ses loisirs et selon l'expérience qu'il (ou son enfant) a vécue.

Depuis janvier 2024, les animateurs et les habitants usagers du lieu ont accès à un espace d'accueil avec une machine à café, une bouilloire, des écocup,... et peuvent les utiliser et les mettre à disposition des participants aux activités s'ils le souhaitent. Un tableau présentant le fonctionnement de cet espace y est affiché. Une participation libre en € ou en produits ou en fonction des possibilités de chacun est demandée.

La Maison des associations, bâtiment aux normes ERP est mise à disposition par la mairie de Chevreuse tout au long de l'année. Certaines salles sont dédiées uniquement aux activités de l'ALC (studio de musique, bureau, réserves à matériel, salle de piano) et d'autres doivent faire l'objet d'une demande spécifique auprès de la mairie (demandes en juin pour la saison suivante et au cas par cas selon les actions programmées non en avance). La grande salle de la Maison des associations doit être demandée au moins 15 jours en avance.

Le bureau de l'ALC-EVS est ouvert les mardi (8h30-18h), mercredi (8h30-18h), jeudi (8h30-18h) et samedi (8h30-18h) toute l'année sauf 15 jours pendant les vacances scolaires de Noël et au mois d'août et sur rdv de préférence selon les disponibilités de la coordinatrice et de l'animatrice socioculturelle.

Hors les murs

Dans Chevreuse, l'ALC participe et contribue à animer différentes actions de la vie sociale et culturelle de la commune : Carnaval, Fête de la Saint Jean. Nous mettons régulièrement à disposition des moyens techniques et humains type matériel sono et lumière pour les événements d'autres associations de Chevreuse et de Choisel (Lirenval, bar associatif de la

Maison d'Ingrid à Choisel, Foyer rural de Choisel,) et d'autres partenaires de nos réseaux (MJC, groupes de musique,...)

Par convention avec la mairie de Choisel et l'AAEC, l'ALC anime chaque soir de 16h30 à 19h30 et le mercredi matin hors vacances l'accueil des enfants à Choisel.

Régulièrement, l'ALC propose des actions d'animation de la vie sociale à Choisel : itinér'Art, ateliers famille, Interhameaux,...

Plus ponctuellement selon les partenariats que nous mettons en place avec les communes ou les structures culturelles et artistiques des environs, l'ALC propose également des actions dans d'autres petits villages des alentours.

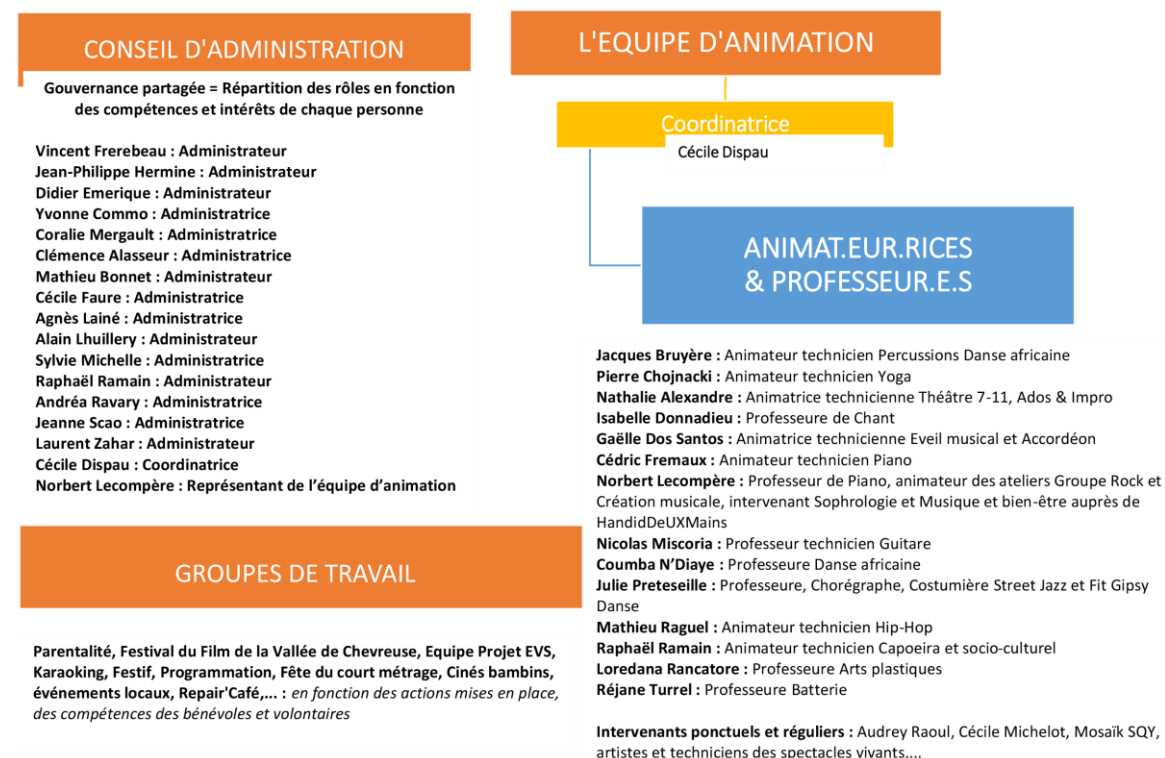
A l'Archipel de la Vallée 99 rue de Rambouillet 78460 Chevreuse, en face de la Jardinerie de Chevreuse.

Nous développons nos actions en créant avec l'appui d'autres associations et d'habitants de Chevreuse et du territoire alentours un nouveau lieu d'animations Tiers-lieu et Espace de Vie Sociale.

En savoir plus sur le projet : <https://asso-alc.com/archipel-de-la-vallee>

Organigramme ALC

ORGANIGRAMME ALC



ASSEMBLEE GENERALE - MEMBRES & PARTENAIRES

Saison 2025-2026

Hygiène et Santé

- Hygiène corporelle : les temps de la journée étant ponctués par des changements de lieux, d'environnement, implique une hygiène corporelle de base évidente et par une propreté des locaux irréprochable. Les animat.eur.rice.s sont vigilants.
- Risques sanitaires : les animateurs sont vigilants à faire respecter les normes d'hygiène et de santé pour tou-te-s et adaptent le fonctionnement de l'accueil aux réglementations.
- Drogue : Interdiction de toute forme de stupéfiants sur la structure (Détention et ou consommation un rappel à la loi sera verbalisé avant toutes sanctions).
- Genre-Sexualité-Discriminations : Dans le cadre de la laïcité, nous devons tou-te-s avoir un comportement approprié et respectueux de tou-te-s.
Ceci concerne toutes les personnes au sein de la structure.
Des discussions peuvent être proposées par les animat.eurs-rices pour échanger les points de vue de chacun-e et cheminer ensemble sur différents sujets.
- Portable : les portables sont autorisés pour les adolescents et adultes (sous leur responsabilité) dans la structure.
Les animateurs font preuve de vigilance et instaurent avec les personnes les règles d'utilisation.
- Les repas : pique-niques apportés par les personnes

Les instances de gouvernance et de pilotage de l'EVS-ALC

L'Espace "Participants" du projet social et d'éducation populaire

L'Espace « Participants » du projet social de Chevreuse et Choisel rassemble les habitants et les structures du territoire des secteurs public et privé (collectivités, habitants, associations, entreprises) intéressés par le déploiement du projet social, souhaitant le soutenir et y contribuer. C'est l'espace d'observation, d'échanges et de prise de contact entre tous les acteurs du territoire. Les Participants accèdent à l'information, s'imprègnent du projet social et sont invités à contribuer aux sujets investis et aux actions au travers des rencontres plénières et des groupes de travail. Une fois par an, les Participants sont invités à se présenter au comité de pilotage.

Sur propositions du COPIL, l'Espace « Participants » fixe en réunion plénière au moins 1 fois par an pour l'année suivante les orientations de travail, notamment mises en œuvre par les groupes de travail.

Tous les acteurs, tous les habitants du territoire de l'EVS (cf. Carte) peuvent participer aux rencontres plénières.

Le Comité de pilotage (COPIL) du projet social et éducatif

Composition : Il est constitué de l'équipe projet : des administrateurs de l'ALC, des habitants et des représentants d'acteurs du territoire impliqués dans le projet social (associations, communes, entreprises,...) de 5 à 20 membres désignés lors d'une réunion plénière

Missions et rôles : Il permet de suivre la progression, le bon déroulement du projet social et de le faire évoluer en fonction des besoins et des attentes exprimés par les habitants. Il se réunit au moins 2 fois par an.

Les Groupes de travail ou commissions du projet social et d'éducation populaire

Composition : les habitants intéressés par le sujet, le thème, l'action à mettre en place

Missions et rôles : Ils mettent en œuvre les orientations définies par l'Espace Participants lors des réunions plénières. Les personnes se mettent d'accord sur une organisation, des objectifs,

des moyens, mènent à bien les actions et évaluent régulièrement les changements repérés chez les habitants. Ils se réunissent autant que nécessaire et tiennent informés le COPIL de leurs avancées.

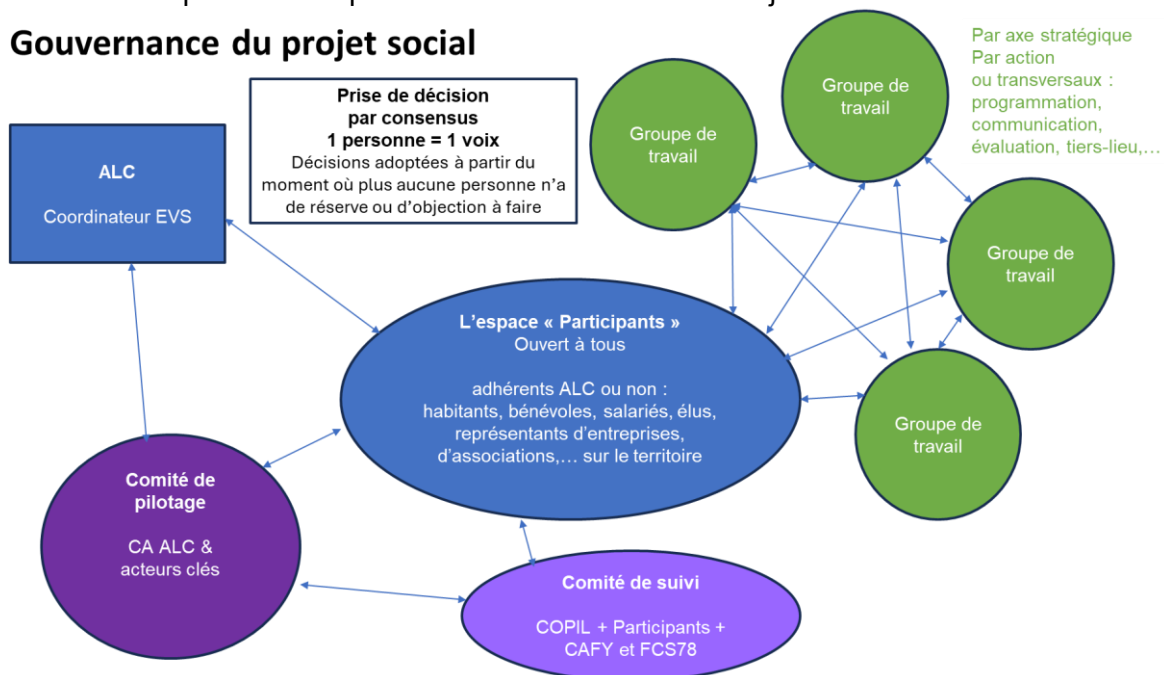
Le Comité de suivi du projet social et d'éducation populaire

Composition : le comité de pilotage et les partenaires de la structure coordinatrice, impliqués dans l'EVS dont la CAFY et la Fédération 78 des CS et EVS. Il se réunit 1 fois par an.

Prise de décision

La prise de décisions au sein de toutes les instances du projet social se fait selon l'adage 1 voix = 1 personne et se fait par consensus et non par vote. Les décisions sont adoptées à partir du moment où plus aucune personne n'a de réserve ou d'objection à faire.

Gouvernance du projet social



Partenariats

Le partenariat se définit comme "une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation".

A l'heure actuelle plus que jamais, il est essentiel de mutualiser les actions, de créer des réseaux, et d'encourager les partenariats afin de dynamiser les équipes, d'avoir une meilleure visibilité et crédibilité auprès des usagers, bénévoles, habitants et acteurs du territoire, de partager les coûts des projets communs.

L'ALC met en place ses partenariats en fonction des besoins et des attentes de ses usagers et des sollicitations des acteurs du territoire (usagers, bénévoles et administrateurs des associations, élus, habitants, salariés, entrepreneurs, ...)